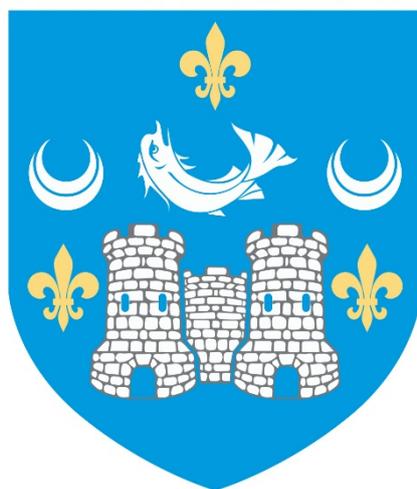


AVRANCHES



Animation de fin d'année

MARCHE DE NOËL

DOSSIER D'INSCRIPTION

Avranches
2019

Sommaire

I.	Présentation de l'évènement.....	2
A.	Le marché.....	2
B.	Les principaux événements.....	2
II.	Les formules proposées.....	3
A.	Horaires.....	3
B.	Le chalet.....	3
C.	L'emplacement libre.....	3
D.	Tarifs.....	4
III.	Formulaire d'inscription.....	5
IV.	Contact.....	7

I. Présentation de l'évènement

Cette année, les animations de Noël se dérouleront du 7 décembre 2019 au 5 janvier 2020 dans toute la Ville d'Avranches. De nombreuses activités seront proposées et offertes aux habitants de la commune afin de célébrer les animations de fin d'année dans la joie et la convivialité.

A. Le marché

Acteurs importants de la valorisation de la préservation et du dynamisme du patrimoine local, les producteurs et commerçants sont essentiels pour la Ville d'Avranches. C'est pour cette raison qu'elle souhaite les mettre en avant, via un marché de Noël qui aura lieu :

Du Samedi 7 Décembre 2019 au Dimanche 5 Janvier 2020, place Littré.

Dans le cadre de cette animation, deux formules sont proposées : **la location d'un chalet ou d'un emplacement libre.**

B. Les principaux événements



- **Une Patinoire de 150 m²** en vraie glace en plein coeur de la ville. C'est l'élément d'animation le plus attractif du territoire d'Avranches qui attirera à coup sûr la curiosité du public !
- **Un Marché de Noël** comprenant 10 chalets en bois ainsi que des emplacements libres pour se réchauffer et se restaurer autour d'un goûter bien chaud et faire le plein d'idées cadeaux !
- **Un Village illuminé** avec la façade de la mairie décorée d'immenses rideaux de lumière, des chalets seront illuminés et installés de manière à créer un village de Noël féérique, avec en son centre, un bosquet végétal constitué de sapin et de décors en bois et en métal.

II. Les formules proposées

A. Horaires

Afin d'assurer une bonne visibilité du marché et de permettre aux habitants de profiter des animations nous demandons aux exposants qui loueront les chalets ou les emplacements libres d'ouvrir au minimum sur les horaires suivants :

- **Le mercredi après-midi de 14h à 19h**

**sauf le mer. 25 dec. : ouverture de 14h à 17h. et le mer. 1 janv. : pas d'obligation d'ouverture.*

- **Le samedi et dimanche de 10h à 19h**

Il s'agit d'horaire **d'ouverture minimum**, si les exposants souhaitent ouvrir d'avantage, cela leur sera bien évidemment possible, en restant dans la limite de la semaine payée.

L'ouverture durant les nocturnes de la patinoire et **les autres jours de la semaine** qui sera louée, sera possible mais sans aucune obligation. Vous aurez **libre choix de l'ouverture ou non de votre stand** et des horaires de celui-ci **en dehors des horaires obligatoires**.

B. Le chalet

D'une dimension de 3mx2m, il est équipé d'électricité et ferme à clé. Il est possible pour les exposants de le décorer à leur guise (sans utiliser d'agrafes et de vis). Le chalet s'ouvre sur l'avant avec un battant, et est équipé de deux étagères à l'arrière et d'une grande tablette de présentation à l'avant. La Ville d'Avranches dispose de 10 chalets.

C. L'emplacement libre

Situé place Littré, les emplacements libres permettent aux exposants, qui souhaitent venir avec leur remorque ou camion de vente de s'y installer. Le nombre d'emplacements étant contraint par la taille de la place, les réponses seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

D. Tarifs

Le premier week-end des animations de Noël, **les 7 et 8 décembre, 5 chalets** sont également ouverts à la location **au tarif de 50 € pour les deux jours.**

Tarifs Semaine seule				
	Semaine du Lun. 9 au Dim. 15 Décembre 2019	Semaine du Lun. 16 au Dim. 22 Décembre 2019	Semaine du Lun. 23 au Dim. 29 Décembre 2019	Semaine du Lun. 30 au Dim. 5 Janvier 2020
Le Chalet	150 €			
Emplacement Libre *	15 € / m ²			

Tarif dégressif pour la location de plusieurs semaines à suivre Il est possible de demander à être présent 1, 2, 3 ou 4 semaines.				
	1 Semaine	2 Semaines	3 Semaines	4 Semaines
Le Chalet	150 €	200 €	250 €	300 €
Emplacement libre	15 € / m ²	18 € / m ²	21 € / m ²	24 € / m ²

**Les emplacements libre sont limités à 30m²*

Exemple :

- L'exposant A souhaite louer un chalet pour la semaine du lundi 23 au dimanche 29 décembre. Le tarif appliqué sera celui d'un chalet pour une semaine seule soit 150 €
- L'exposant B souhaite louer un emplacement libre pour la semaine du 30 décembre au 5 janvier. Le tarif appliqué sera celui d'un emplacement libre pour une semaine seule soit 15€/m². Son stand faisant 9m² : 15*9 = 135€ pour une semaine.
- L'exposant C souhaite louer un chalet pour toute la durée du marché de Noël (4 semaines). Le tarif appliqué sera le tarif dégressif pour 4 semaines à savoir 300 euros les 4 semaines.
- L'exposant D souhaite louer un emplacement libre pour 2 semaines. Le tarif appliqué sera le tarif dégressif à savoir 18€ /m² pour les deux semaines (pour un emplacement de 9m² = 18*9 = 162€)

Un chèque de caution de 200€ à l'ordre du Trésor Public est à fournir avec l'envoi du dossier de candidature. Ce chèque de caution ne sera encaissé qu'en cas d'absence non justifiée ou dégradation de votre faute des lieux et/ou du matériel mis à votre disposition. Il vous sera restitué le soir de votre départ.

Priorité sera donnée aux dossiers suivant deux critères :

- 1- Durée de la location**
- 2- Date d'arrivée de la demande**

Nous veillons également à limiter les doublons afin de permettre à chaque exposant de profiter au maximum de sa présence sur notre événement.

III. Formulaire d'inscription

(à remplir et à nous retourner avec les documents demandés ci-après)

Nom de la structure :

Numéro Siret :

Raison sociale :

N° d'inscription MSA ou RC :

Contact (Nom + Prénom) :

Téléphone Fixe :

Portable :

E-mail :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Produits proposés* (fournir des photos si possible) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

** Ne seront autorisés à la vente que les produits mentionnés sur ce formulaire d'inscription*

Besoins électriques : OUI NON

Puissance demandée (sans cette information, la ville décline toute responsabilité si vous ne disposez pas de la puissance nécessaire à votre installation) :

Pour les produits alimentaires :

- Vente sur place (ex : sandwich, crêpes, bière au verre...)
- Vente à emporter (ex : terrines, cidre en bouteille...)
- Dégustation

- Location 1^{er} week-end (7 et 8 décembre – 5 chalets uniquement) :

1 Chalet : 50 €

- Location pour 1 semaine :

1 chalet pour 1 semaine : 150€

- Semaine du **Lun. 9 au Dim. 15** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 16 au Dim. 22** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 23 au Dim. 29** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 30** Décembre 2019 **au Dim. 5** Janvier 2020

1 emplacement libre : 15€/m². Nombre de m² : *15 =€

- Semaine du **Lun. 9 au Dim. 15** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 16 au Dim. 22** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 23 au Dim. 29** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 30** Décembre 2019 **au Dim. 5** Janvier 2020

- Location pour plusieurs semaines :

1 chalet : nombre de semaine :

- Semaine du **Lun. 9 au Dim. 15** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 16 au Dim. 22** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 23 au Dim. 29** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 30** Décembre 2019 **au Dim. 5** Janvier 2020

Total à payer (voir tableau des tarifs dégressifs) :€

1 emplacement libre : nombre de semaines : + nombre de m² :

- Semaine du **Lun. 9 au Dim. 15** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 16 au Dim. 22** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 23 au Dim. 29** Décembre 2019
- Semaine du **Lun. 30** Décembre 2019 **au Dim. 5** Janvier 2020

Total à payer (voir tableau des tarifs dégressifs) :€

Documents à fournir avec le formulaire d'inscription :

- Pour tous : l'attestation d'assurance.
- Pour les artisans, commerçants : un extrait K-bis et (si existant) la carte de commerçant non sédentaire.
- Pour les producteurs : une copie de l'affiliation NSA.
- Pour la vente de nourriture d'origine animale : imprimé des services vétérinaires donnant l'autorisation de préparer, stocker et vendre ces produits.

- Je joins à cette inscription un chèque du total, soit €, à l'ordre du **Trésor Public**.
- Je joins à cette inscription un chèque de caution de 200 € T.T.C à l'ordre du **Trésor Public**.
Ce chèque de caution ne sera encaissé qu'en cas d'absence non justifiée ou dégradation de votre faute des lieux et/ou du matériel mis à votre disposition. Il vous sera rendu au soir à votre départ.

Merci de retourner le bulletin avant le vendredi 8 novembre 2019, à l'adresse suivante :

**Service communication
Hôtel de Ville CS 15238
50302 AVRANCHES CEDEX**

Ou par courriel (pour notamment les photos de vos produits) :

camille.elie@avranches.fr

Attention : Pour des raisons de sécurité aucun véhicule (hors food truck) ne pourra être installé sur la place Littré. Pour l'installation dans vos stands, un rendez-vous devra être pris pour vous permettre d'approcher vos véhicules et de les décharger. Pour votre départ, celui-ci intervenant toujours un dimanche soir, la place sera accessible aux véhicules à partir de 19h le dimanche soir.

Date, cachet de l'entreprise et signature

IV. Contact

Vous souhaitez nous contacter pour obtenir plus d'informations concernant le marché de Noël, voici nos coordonnées.

Camille Elie

camille.elie@avranches.fr

02.33.89.29.50

Service Communication

Mairie de la Ville d'Avranches
Place Littré
50300 AVRANCHES